
Rapport final
**« Portrait de la relève agricole en Gaspésie
et aux Îles-de-la-Madeleine »**

Présenté à :

Table de concertation agrobioalimentaire de la Gaspésie

Par :

Réseau Agriconseils Gaspésie-Les Îles

Mai 2009

Table des matières

| | |
|--|----|
| Partenaires impliqués | 3 |
| Échantillon utilisé | 3 |
| Méthodologie de travail | 3 |
| Les constats | 4 |
| Tableau 1. Répartition des entreprises par secteur de production | 4 |
| Tableau 2. Répartition des entreprises par MRC | 4 |
| Les constats (partie relève) | 7 |
| Tableau 3. Répartition des jeunes par MRC | 7 |
| Tableau 4. Répartition des jeunes par secteur de production..... | 8 |
| Tableau 5. Répartition des jeunes par strate d'âge | 8 |
| Tableau 6. Niveau de scolarité de la relève | 9 |
| Les visites de maisons d'enseignement | 10 |
| Les faits saillants et les pistes de solutions | 12 |
| Pistes de solution..... | 13 |
| Conclusion | 14 |

Partenaires impliqués

Ce mandat de travail au niveau de la relève origine d'une initiative régionale de la Table de concertation agrobioalimentaire de la Gaspésie. Le but était, à ce moment, de dresser, autant pour les fermes cédantes au cours des prochaines années que pour les jeunes relèves, un portrait régional des candidats. Avec ce portrait en main, les intervenants seraient plus en mesure de poser des actions ciblées et mieux adaptées aux réalités vécues sur les entreprises de la région. Un objectif serait aussi, pour les entreprises sans relève familiale, de tenter d'effectuer des maillages avec de la relève extérieure dite non familiale.

Échantillon utilisé

Dû aux contraintes de la loi sur l'accès à l'information, nous ne pouvions avoir accès à aucune liste d'entreprises agricoles de la région. Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) a donc envoyé une lettre à tous les producteurs inscrits âgés de 50 ans et plus. Cette lettre les informait du projet et les invitait à contacter le MAPAQ pour ceux qui voulaient participer à l'exercice et ainsi permettre la divulgation de leur nom, adresse et numéro de téléphone. Nous avons donc eu accès à 40 dossiers d'entreprises. De cette liste, environ 24 dossiers correspondaient aux critères recherchés. Pour les jeunes relèves, la liste a plutôt été bâtie par des contacts personnels et par la présence de celles-ci sur les fermes visitées.

Méthodologie de travail

Autant pour les fermes cédantes que pour la relève, la méthodologie utilisée a été une entrevue personnalisée sur l'entreprise ou au bureau du MAPAQ. D'une durée variable allant de 45 minutes à deux heures, ces rencontres prenaient plutôt la forme d'échanges sur leur vision de la relève de leur entreprise à plusieurs niveaux. Pour les jeunes, l'exercice consistait à les faire parler de leur projet d'entreprise.

Les constats

Au niveau des entreprises cédantes, 24 entrevues ont été réalisées sur des entreprises susceptibles d'effectuer un changement de propriété au cours des prochaines années. Les propriétaires ont été très réceptifs à participer à l'exercice. D'une durée variable allant d'une heure à deux heures et demie, ces entrevues ont permis, à mon point de vue, de susciter divers questionnements quant à la continuité de leur entreprise. Les différentes fermes étudiées constituent en soi un bon échantillon quant à l'hétérogénéité des productions et à la répartition des entreprises sur le territoire. Voici donc le portrait de l'échantillon en ce qui a trait au secteur de production et à la répartition géographique :

Tableau 1. Répartition des entreprises par secteur de production

| Principale production | Nombre d'entreprises |
|--------------------------|----------------------|
| Bovins de boucherie | 7 |
| Grandes cultures | 2 |
| Grands gibiers | 1 |
| Horticulture ornementale | 1 |
| Légumes en serre | 1 |
| Petits fruits | 5 |
| Production laitière | 6 |
| Production ovine | 1 |

Tableau 2. Répartition des entreprises par MRC

| MRC | Nombre d'entreprises |
|----------------------|----------------------|
| Avignon | 8 |
| Bonaventure | 5 |
| Côte-de-Gaspé | 3 |
| Haute-Gaspésie | 3 |
| Îles-de-la-Madeleine | 3 |
| Rocher-Percé | 2 |

Plusieurs constats ont par la suite émané de ces rencontres qui, pour la plupart, étaient la première fois depuis plusieurs années qu'un intervenant débarquait sur l'entreprise pour discuter de la relève de celle-ci. Voici donc ces constats :

1. Pour beaucoup de producteurs, c'était la première fois qu'ils se faisaient questionner au sujet de la relève de leur entreprise

Pour plusieurs agriculteurs interviewés, c'était la première fois qu'un intervenant débarquait chez eux pour discuter de la relève de leur ferme. Ils étaient pour la plupart souvent hésitants à répondre aux diverses questions qui, parfois, suscitaient pour quelques-uns des instants de réflexion. Plusieurs entrepreneurs ne connaissent pas la formule « CRÉA » ainsi que leurs services. La majorité n'est pas non plus au courant du contenu d'un plan de relève.

2. La majorité des producteurs interrogés n'ont pas encore entamé les démarches menant à un transfert de ferme

Sur les 24 entreprises étudiées, seulement quatre d'entre elles, soit environ 17 %, se sont inscrites dans un processus menant à l'identification d'un candidat qui serait intéressé à prendre la relève de l'entreprise ou à la réalisation d'un plan de transfert. Pour les autres, il y a déjà eu un début de réflexion, mais sans plus. Ces derniers ont ciblé des candidats, mais n'ont jamais creusé à savoir s'ils étaient vraiment intéressés à reprendre l'entreprise et à quelles conditions.

3. Sur les 24 entreprises étudiées, 13 d'entre elles seront transférées, vendues ou démantelées dans les 5 prochaines années, soit plus de 50 %

Avec un âge moyen avoisinant les 55 ans, les producteurs, âgés aujourd'hui de 60 ans et plus, auront sans doute une décision à prendre au cours des cinq prochaines années quant à l'avenir de leur ferme. Il est donc important pour ces derniers de commencer à penser à la continuité ou non de leur entreprise dans le futur. Si l'on prend pour acquis qu'un transfert d'entreprise s'effectue en moyenne sur cinq ans, il devient donc impératif que des décisions de la part des promoteurs soient prises de manière à préparer l'entreprise agricole et les futurs propriétaires pour un éventuel transfert ou une vente selon la décision qui sera prise.

4. **Plusieurs entreprises ne sont pas prêtes à être transférées**

Comme il a été cité précédemment, le fait que plusieurs promoteurs ne sont que très peu avancés dans leur réflexion quant à un transfert possible de leur entreprise, plusieurs d'entre elles ne sont peut-être pas à l'heure actuelle transférable pour plusieurs raisons. Un taux d'endettement élevé ou une taille inadéquate de la ferme pourrait entraîner des difficultés ou un désintéressement au niveau des futurs promoteurs.

5. **La majorité des propriétaires actuels sont prêts à encadrer la relève pour les premières années.**

Au niveau de l'encadrement de la relève suite à un transfert de l'entreprise, 21 des 24 cédants se disent prêts, et certains bénévolement, à encadrer la relève soit par de l'aide lors des travaux de récolte ou par du mentorat. Certains disent même que l'encadrement par l'ancien propriétaire est crucial durant les premières années suivant le transfert pour permettre à la relève de partir du bon pied et ainsi éviter des erreurs décisionnelles pouvant même jusqu'à mettre en péril l'entreprise.

6. **Toutes les entreprises sont prêtes à recevoir de l'aide dans le cadre de leur transfert d'entreprise**

Toutes les entreprises cédantes interrogées se disent prêtes à recevoir de l'aide de divers intervenants ou organismes pouvant les aider à identifier une relève ou à les encadrer lors de leur transfert.

7. **15 entreprises sur les 24 étudiées, soit 63 %, ont un candidat identifié à titre de relève**

Un peu plus de la moitié des fermes cédantes visitées lors de cet exercice ont déclaré avoir identifié un ou des candidats potentiels pour reprendre leur entreprise. Il faut cependant noter que certains candidats n'ont pas encore statué sur leur réel désir de reprendre la ferme.

8. Les entreprises qui n’ont pas identifié de relève dans leur famille immédiate sont intéressées par une relève non apparentée

La relève non apparentée constitue pour la majorité des fermes sans relève une avenue intéressante à explorer pour réussir à trouver un ou des candidats qui pourraient assurer la survie de l’entreprise.

Les constats (partie relève)

En ce qui a trait aux jeunes relèves, 37 candidats ont été rencontrés et questionnés. Les entrevues étaient conçues de façon à les faire parler de leur projet, soit de reprise d’entreprise ou de démarrage. Comme pour le cas des fermes cédantes, les candidats sont répartis sur l’ensemble du territoire de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine. Voici donc cette répartition :

Tableau 3. Répartition des jeunes par MRC

| MRC | Nombre de jeunes |
|------------------------|------------------|
| Avignon | 10 |
| Bonaventure | 12 |
| Côte-de-Gaspé | 1 |
| Haute-Gaspésie | 3 |
| Îles-de-la-Madeleine | 6 |
| Rocher-Percé | 4 |
| Extérieur de la région | 1 |

Les divers jeunes s’orientent aussi dans plusieurs productions différentes. Il n’y a donc pas de convergence au niveau du secteur de production convoité. Voici donc la répartition de la relève par secteur de production convoité :

Tableau 4. Répartition des jeunes par secteur de production

| Secteur de production | Nombre de candidats |
|--------------------------|---------------------|
| Bovins de boucherie | 9 |
| Lait | 8 |
| Petits fruits | 3 |
| Ovins | 3 |
| Acériculture | 1 |
| Légumes | 2 |
| Horticulture ornementale | 3 |
| Caprins | 3 |
| Grands gibiers | 2 |
| Champignons | 1 |
| Lavande | 1 |
| Pousses d'herbe | 1 |

L'âge de la relève est aussi un élément important lorsque vient le temps de se qualifier à certains programmes d'aide financière réservés exclusivement à la relève agricole.

Tableau 5. Répartition des jeunes par strate d'âge

| Strate d'âge | Nombre de candidats |
|-----------------|---------------------|
| Moins de 16 ans | 1 |
| 16-17 ans | 2 |
| 18-20 ans | 4 |
| 21-25 ans | 11 |
| 26-30 ans | 10 |
| 31-35 ans | 5 |
| 36-40 ans | 3 |
| 41 ans et plus | 1 |

Le portrait de la formation de la relève agricole est lui aussi très disparate. Le niveau de formation passe du secondaire à l'universitaire et les secteurs d'études ne sont pas tous en lien avec le monde agricole. Le tableau qui suit présente l'éventail de la formation des candidats relèves :

Tableau 6. Niveau de scolarité de la relève

| Formation | Nombre de jeunes | % des candidats |
|---|------------------|-----------------|
| <i>Agricole</i> | | |
| Diplôme d'études professionnelles (DEP) | 7 | 19 |
| Attestation d'études collégiales (AEC) | 1 | 3 |
| Diplôme d'études collégiales (DEC) | 5 | 14 |
| Baccalauréat | 1 | 3 |
| <i>Non agricole</i> | | |
| Diplôme d'études secondaires (DES) | 3 | 8 |
| Diplôme d'études professionnelles (DEP) | 5 | 14 |
| Attestation d'études collégiales (AEC) | 0 | 0 |
| Diplôme d'études collégiales (DEC) | 3 | 8 |
| Baccalauréat | 6 | 16 |
| Secondaire en cours | 3 | 8 |
| Secondaire non terminé | 3 | 8 |

Ce tableau permet de mettre en évidence quelques faits saillants :

- 19 % des jeunes ont un DEP agricole;
- 13,5 % ont un DEC agricole;
- 39 % des candidats ont terminé un cours en agriculture au moins, de niveau secondaire professionnel. Ils peuvent donc se qualifier à la FADQ pour obtenir leur prime à l'établissement;
- 46 % ont terminé un cours au moins de niveau professionnel, mais non rattaché au monde agricole;
- 8 % n'ont terminé que leurs études secondaires;
- 8 % étudient présentement au niveau secondaire;
- 8 % n'ont pas terminé leurs études secondaires.

Comparativement à la moyenne provinciale concernant la relève agricole, la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine se situe très bien en ce qui a trait au niveau de formation de la relève agricole. Voici donc quelques points à remarquer :

- Le pourcentage de jeunes qui n'ont pas terminé leur secondaire est inférieur à la moyenne provinciale (8 % vs 9,3 %);
- 19 % ont un baccalauréat contre 9 % au niveau provincial;
- 33 % ont un DEP en Gaspésie-Les Îles contre 24,2 % au Québec;
- Par contre, seulement 22 % ont un DEC alors que la moyenne provinciale est de 30,5 %.

Pour plusieurs jeunes qui ont passé l'entrevue, le mode d'établissement en agriculture est la reprise de l'entreprise familiale pour 25 d'entre eux, soit 68 %. Comme plusieurs projets de transfert ne sont qu'à l'état embryonnaire, rien n'est sûr quant à leur éventuelle réalisation, mais du moins ils sont maillés à une entreprise existante. Pour les autres, 11 ou 30 % ont ou prévoient démarrer une nouvelle entreprise au cours des prochaines années. Finalement, seulement un candidat est à la recherche d'une entreprise dont il pourrait reprendre la relève. Lors du dernier recensement de la relève effectué par le MAPAQ, 73,2 % ont ou envisageaient s'établir en agriculture par la reprise d'une entreprise contre 26,8 % par un démarrage, ce qui est très comparable à ce qui se fait en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine.

Les visites de maisons d'enseignement

Au cours de la dernière année, trois maisons d'enseignement ont sollicité mes services lors de salons ou dans le cadre de certains cours au secondaire. J'ai aussi assisté à la présentation des dossiers de fin d'études des finissants dans un collège. Le but était d'avoir une personne qui gravitait dans le milieu agricole pour venir vulgariser certains aspects de ce secteur d'activités. Voici donc les visites effectuées lors de ce mandat :

1. École secondaire Antoine-Roy de Rivière-au-Renard

Le 29 janvier 2008, le Salon des métiers et professions se tenait à l'École Antoine-Roy de Rivière-au-Renard. À la demande de la conseillère en orientation de l'établissement et en compagnie du répondant en relève agricole du MAPAQ, M. Abdel-Nacer Hammoudi, j'ai participé à la tenue d'un kiosque d'information sur les métiers reliés au secteur agricole. Tour à tour, durant l'avant-midi, les jeunes du

secondaire sont venus visiter les kiosques des exposants présents dans diverses sphères d'activités.

Le nombre de jeunes qui se sont arrêtés à notre kiosque a été minime comparativement au secteur de la mécanique ou de la police par exemple. Les commentaires recueillis allaient cependant tous dans le même sens. Ils trouvent difficiles les métiers qui se rattachent à l'agriculture. Ils trouvent que la charge de travail est trop importante comparativement au salaire gagné. Rares aussi sont ceux qui ont des proches parents qui oeuvrent dans ce domaine. Cela peut cependant s'expliquer par la faible proportion d'agriculture présente dans ce secteur.

2. Écoles polyvalentes de Paspébiac et Antoine-Bernard de Carleton-sur-Mer

Au mois de mars et avril 2008, deux écoles secondaires ont sollicité ma présence dans le cadre des cours de géographie pour donner des mini-conférences aux élèves de première secondaire. D'une durée de 20 à 30 minutes, ces exposés portaient sur le genre d'agriculture pratiquée en région et la question du zonage agricole. Plusieurs questions pertinentes ont été posées par les jeunes, mais encore une fois le niveau de connaissances face au monde agricole régional est très faible.

3. Présentations des dossiers d'établissement au Cégep de Matane

Le 15 mai 2008, le département agricole du Cégep de Matane m'a invité à assister à la présentation des dossiers d'établissement des finissants du cours Gestion et exploitation d'entreprise agricole. J'ai donc assisté à ces exposés qui présentaient l'établissement futur de ces finissant en agriculture. À l'exception d'une seule étudiante, tous les autres avaient déjà ciblé une ferme sur laquelle s'établir, soit celle de leurs parents ou de leur conjoint ou conjointe. Cette rencontre a cependant permis de démontrer aux divers intervenants à quel point nous sommes préoccupés par la relève de nos entreprises agricoles en région et à l'affût de tout candidat désirant s'y établir.

Les faits saillants et les pistes de solutions

Même si ce portrait de la relève et des fermes cédantes n'est pas exhaustif dû à la participation sur une base volontaire des entreprises, plusieurs faits saillants en sont ressortis. Tant au niveau de la relève que des fermes cédantes, plusieurs tendances semblent se dessiner. En voici donc les principales :

Au niveau des entreprises cédantes :

- Plusieurs entreprises n'ont pas encore identifié de relève;
- La majorité n'en est qu'à l'étape de la réflexion quant au transfert de leur entreprise;
- La relève identifiée à l'heure actuelle sur les fermes est de type familiale;
- La plupart des fermes cédantes sont prêtes à encadrer la relève durant les premières années;
- Les fermes qui n'ont pas de relève sont ouvertes à la venue d'une relève non familiale;
- Plusieurs entreprises sont prêtes à financer la vente par les programmes de garanties de la FADQ;
- Les entreprises cédantes analysées se disent prêtes à recevoir de l'aide en ce qui a trait à l'encadrement du processus de transfert.

Au niveau de la relève :

- La très grande majorité des candidats ont une entreprise agricole qu'ils ont démarrée ou dont ils peuvent prendre la relève;
- Le niveau de formation est comparable à la moyenne provinciale;
- Quelques candidats sont prêts à parfaire leurs connaissances en agriculture;
- Les candidats sont en majorité plus jeunes que la moyenne provinciale;
- La majorité des projets s'orientent actuellement vers une production animale.

Pistes de solution

En analysant les constats réalisés et en prenant un certain recul, quelques pistes de solution méritent selon moi d'être analysées et prises en considération.

- **Sensibiliser davantage les producteurs sur la nécessité de bien se préparer si l'on veut bien réussir son transfert d'entreprise**

Présenter aux producteurs les avantages de se doter d'un bon plan de transfert d'entreprise. Il faut aussi leur faire réaliser qu'un transfert se prépare quelques années à l'avance, et non à la dernière minute. Il devient donc impératif pour certains de commencer à entreprendre certaines démarches.

- **Encadrer les propriétaires cédants dans la préparation de leur entreprise en vue d'un transfert**

Certains propriétaires ne sont pas habitués à requérir de l'aide surtout pas lorsqu'on touche à l'avenir de leur entreprise. Cette étape cruciale à la pérennité de l'entreprise comporte par ailleurs plusieurs facettes et certaines d'entre elles se doivent d'être bien maîtrisées. Il devient primordial d'offrir aux producteurs cédants un encadrement approprié à chacune des situations d'entreprises.

- **Maintenir une veille quant aux candidats qui seraient intéressés par la relève de certaines fermes en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine**

Comme plusieurs entreprises n'ont pas identifié de relève au niveau familial, mais que certaines seraient intéressées par de la relève non familiale, une avenue possible serait de rechercher des candidats à l'extérieur de la région. La formule pourrait prendre la forme de stages sur les entreprises ou d'immersion en région. Les jeunes à cibler pourraient être les finissants des institutions d'enseignement de spécialité agricole.

- **Former un réseau d'intervenants du type « réseau express » qui peut se concerter lorsqu'un cas de transfert de ferme commence à se concrétiser**

Comme le bassin d'entreprises est petit dans la région, le nombre de transferts qui s'effectue par année l'est encore plus. Il est donc envisageable de former un groupe concerté d'intervenants qui peut offrir du support et des aides financières dans les transferts d'entreprises. Ce groupe pourrait se réunir lorsqu'un cas de transfert ou de

démarrage survient pour aider les promoteurs à se dresser un itinéraire à suivre et des actions à poser pour réussir le mieux possible leur transfert ou démarrage d'entreprise.

- **Promouvoir le monde agricole auprès des institutions d'enseignement**

Comme la perception et la connaissance du monde agricole sont à améliorer chez les jeunes, des activités de promotion, tels des témoignages ou de la publicité rattachés aux bienfaits que l'agriculture peut apporter, sont souhaitables.

Conclusion

Comme dans l'ensemble des régions du Québec, la relève de nos entreprises agricoles demeure une composante essentielle à la pérennité de l'agriculture telle qu'on la connaît. C'est pourquoi les divers paliers de gouvernements et l'ensemble des organismes oeuvrant dans ce domaine mettent de l'avant divers programmes d'encadrement ou des aides financières pour maximiser les chances de réussite d'un transfert d'entreprise.

En Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine, la situation est dans l'ensemble similaire aux autres régions agricoles avec, selon moi, quelques avantages en plus. Le fait que le nombre d'entreprises est petit facilite l'accès aux conseillers des divers organismes. On peut même parler de services plus personnalisés.

Ce mandat m'a permis de constater qu'il y a beaucoup de travail à réaliser dans ce domaine si l'on veut augmenter le nombre de transferts d'entreprises et de démarrages et du fait même augmenter l'activité agricole de la région. Augmenter les activités de sensibilisation et d'encadrement demeure selon moi un incontournable si l'on veut diminuer ou du moins ralentir la disparition des fermes en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine. Il n'en tient donc qu'à nous de se concerter.